

**MAIRIE DE LASSY**

35 580 LASSY

02.99.42.03.33

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance du 16/09/2026**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	15	19

Vote
A la majorité
Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après envoi
en Préfecture D'Ille-et-Vilaine

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2026, le 16 septembre 2026 à 19h30, le Conseil Municipal de la Commune de Lassy s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur LE CHÉNÉCHAL Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles avec l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 11/09/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 11/09/2026.

Présents : M. LE CHENECHAL Didier, Mme LEDUC Véronique, Mme SAPIN Alexandra, M. MOULARD Hugues, Mme LEHOBEY Mélanie, Mme DELGADO Céline, M. BOUCAULT Sébastien, Mme AUGEREAU Nathalie, M. LE MERLUS François, M. SOUTIF Olivier, M. COUGOULAT Erwann, M. LEDUC Valentin, M. LEGEAY Gérard, Mme THIBAUT Caroline, Mme FOUQUART Cécile.

Absents ayant donné procuration : M. BOURDEVERRE Jean-Yves à Mme LEDUC Véronique, M. NOËL Franck à M. LEGEAY Gérard, Mme PINGIER Emmanuelle à M. LE CHENECHAL Didier.

Absents : Mme MABILLE Marie.

A été nommée secrétaire : Mme LEHOBEY Mélanie.

26-61 – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – CONVENTION D'ENGAGEMENT BREIZH BOCAGE

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le cadre régional du programme Breizh Bocage associant la Région Bretagne, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et l'Union européenne (FEADER) ;

VU les compétences de Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC) en matière de protection de l'environnement, de gestion des milieux aquatiques et de maîtrise d'ouvrage des programmes bocagers ;

VU le projet de convention d'engagement opérationnel relatif à la campagne de travaux du programme Breizh Bocage sur le territoire communal ;

CONSIDÉRANT que la convention d'engagement définit précisément les rôles administratifs, techniques et financiers des parties :

- VHBC assure la maîtrise d'ouvrage globale (études préalables, passation des marchés publics, suivi des travaux et mobilisation des subventions) ;
- La commune valide les travaux programmés sur le foncier communal, autorise l'accès aux emprises et s'engage à la pérennisation des aménagements ;

- Les partenaires du dispositif Breizh Bocage apportent le cadrage technique et les cofinancements publics ;

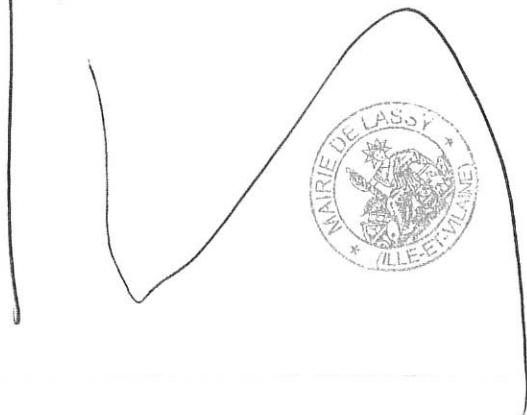
CONSIDÉRANT l'intérêt environnemental majeur de ces aménagements pour la lutte contre l'érosion des sols, la préservation de la qualité de l'eau et la valorisation du maillage bocager local ;

CONSIDÉRANT que la commune de Lassy souhaite apporter une contribution opérationnelle directe sous forme de participation matérielle pour réduire les coûts d'intervention et faciliter le chantier mené par VHBC ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention d'engagement liée au programme Breizh Bocage pour la campagne de travaux, à intervenir avec Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC) ;
- **DE VALIDER** le programme de travaux (création/réhabilitation de haies bocagères) retenu sur le territoire communal et l'intervention des entreprises mandatées par VHBC ;
- **D'ENGAGER** la commune à assurer la pérennité et la gestion ultérieure des linéaires implantés sur les propriétés et dépendances du domaine communal ;
- **D'APPROUVER** les modalités de la participation matérielle mise à disposition de Vallons de Haute Bretagne Communauté (VHBC) et des entreprises de chantier ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention d'engagement ainsi que tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Pour copie conforme :
En mairie, le 18/09/2026
Le Maire, Didier LE CHÉNÉCHAL*

The block contains a large, stylized handwritten signature in black ink. To the right of the signature is a circular official seal. The seal features a central heraldic emblem (a lion rampant) and the text "MAIRIE DE LASSY" at the top and "ILLE-ET-VILAINE" at the bottom, separated by two small stars.